

## Conseillers pédagogiques, Formateurs: Experts de la formation

### Pour une formation non imposée correspondant aux besoins du terrain

Pour la rentrée 2018, les recommandations faites aux Recteurs par le ministre sur la formation continue des professeurs des écoles dans le cadre des 18 heures d'animation pédagogiques imposent l'ensemble des heures de formation en lecture – écriture – mathématiques.

Les conseillers pédagogiques et autres formateurs, les organisations syndicales sont très attachés à ce que les professeurs des écoles bénéficient d'une formation de qualité qui leur permette d'amener tous les élèves à devenir des citoyens responsables et naturellement à maîtriser la langue et les mathématiques, mais ces recommandations faites aux Recteurs vont à l'encontre de toute formation de qualité qui doit :

- Prendre en compte les besoins identifiés par les collègues professeurs des écoles.
- S'appuyer sur les besoins des équipes des écoles, redonner toute leurs places aux projets d'école.
- Susciter la confiance.
- Proposer un plan de formation riche et pluridisciplinaire.
- Être ambitieux et proposer des repères culturels sous toutes ses formes pour permettre aux élèves d'acquérir des compétences diverses.
- Proposer des formations dans tous les domaines du socle commun.

Une formation qui ne tient pas compte de ces points est vouée à l'échec.

La formation continue des professeurs des écoles ne peut à elle seule combler le déficit flagrant de la formation initiale ! Elle est d'ailleurs aujourd'hui réduite à peau de chagrin, preuve d'un manque d'ambition pour les personnels.

Sur le terrain, de telles recommandations ont déjà des conséquences désastreuses. Les organisations syndicales, l'ANCP&AF - association professionnelle - ont été alertées par les collègues de :

- la suppression de postes de conseillers pédagogiques spécialisés
- la transformation de postes de formateurs TICE en formateurs mathématiques (sans prise en compte des capacités de chacun).

Les formateurs ne sont pas des variables d'ajustement. La formation mérite mieux qu'un simple affichage. Mais pour une bonne formation, il est nécessaire que les formateurs aient le temps d'exercer ce pour quoi ils sont destinés. Une récente enquête organisée par l'ANCP&AF montre que les fonctions sont détournées de leur objectif et que les formateurs sont plus souvent occupés à des tâches administratives, des tâches de secrétariat qu'à la formation.

Les conseillers pédagogiques & autres formateurs, experts de la formation continue des enseignants du 1<sup>er</sup> degré doivent rester des acteurs incontournables d'une École ambitieuse de la réussite.

**Les organisations syndicales, l'ANCP&AF demandent fermement que les contenus de la formation ne soient pas restrictifs mais respectueux des besoins du terrain. Par ailleurs, aucun poste de formateur ne doit manquer ou être détourné pour la rentrée 2018. Ils réaffirment la nécessaire réflexion sur les conditions et les formes de la formation.**